

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17 MARS 2011

\* \* \* \* \*

Convocation du Conseil : 10 Mars 2011

Monsieur (Conseiller Municipal)

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le Vendredi 17 Mars 2011 à 20 heures, et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Le Maire : signé CHEVALIERAS

**ORDRE DU JOUR** : Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 Février 2011 - Adoption du Compte Administratif 2010 - Commune - Vote du Budget Primitif 2011 - Commune - Adoption du Compte Administratif 2010 - Eau - Vote du Budget Primitif 2011 - Eau - Adoption du Compte Administratif 2010 - Lotissement des Ecures - Vote du Budget Primitif 2011 - Lotissement des Ecures - Suivi des dossiers - Affaires diverses.

**PRESENTS** : MM. CHEVALIERAS, BRUNAUD, ISOLA, CHATEAU, GASNET, JABRILLAT, DEVOS, Mme VERGER, MM. GOUNY, LASCOUX, Mmes DROUILLARD, Mme VIAU,.

**EXCUSES** : Mr PETIT.

**ABSENTS** : MM. CHANUDET, CHARBONNIER.

<b>ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2011</b>
--

Aucune observation n'étant formulée, les procès verbaux sont adoptés à l'unanimité.

<b>ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 &amp; VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011 - COMMUNE -</b>
---

**EXPOSE DU MAIRE**

**ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Je vous sou mets, en premier lieu, le Compte Administratif de l'exercice 2010.

Il fait ressortir un excédent global de clôture de 138 128.85 €.

Cet excédent est repris au Budget Primitif 2011.

.../...

L'assemblée voudra bien faire savoir si elle adopte le Compte Administratif de l'exercice 2010. Celui-ci est en concordance avec le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le Compte Administratif 2010.

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

Le projet du Budget Primitif 2010 a été examiné par la commission des Finances, il s'élève à 882 424 € répartis à raison de 533 129 € pour la section de Fonctionnement et 349 295 € pour la section d'Investissement.

L'assemblée voudra bien examiner les propositions contenues dans ce projet de Budget Primitif 2011 avant de procéder au vote.

Voir tableaux ci-joints.

# TAUX D'IMPOSITION 2011

Rappel des taux en 2010 :

Taxe d'habitation : 9.13 %  
Foncier bâti : 10.71 %  
Foncier non bâti : 49.81 %

Pour 2011, la recette serait de 129 499 €, soit une augmentation de 3 101 € par rapport à celle de 2010.

Bien que le taux d'inflation constaté sur les douze derniers mois s'élève à 1.8%, il est proposé au Conseil Municipal de laisser les taux des taxes locales inchangés conformément aux engagements pris lors du vote du budget précédent.

Ainsi, l'augmentation sera limitée à celle des bases.

**Il appartiendra au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.**

## SUBVENTIONS 2011

	<b>2010</b>	<b>2011</b>
<b>COOPERATIVE SCOLAIRE</b>	<b>450 €</b>	<b>450 €</b> <i>(proposé par la commission de l'école)</i>
<b>A.C.C.A</b>	<b>340 €</b>	<b>(+ 1.8%) 346 €</b> <i>(proposé par la commission des Finances)</i>
<b>FOYER RURAL</b>	<b>1 450 €</b>	<b>(+ 1.8%) 1 926 €</b> <i>(proposé par la commission des Finances dont 450 € de subvention exceptionnelle)</i>
<b>C.C.A.S</b>	<b>3 000 €</b>	<b>3 100 €</b>
<b>COMICE AGRICOLE</b>	<b>118 €</b>	<b>118 €</b>
<b>ADIAM ( Voix d'Eté)</b>	<b>500 €</b>	<b>500 €</b> <i>(proposé par la commission des Finances)</i>
<b>RALLYE DU VAL DE CREUSE</b>	<b>-</b>	<b>150 €</b> <i>(proposé par la commission des Finances)</i>

**TOTAL : 5 855 € 6 590 €**

**Il appartiendra au Conseil Municipal de décider.**

.../...

# INVESTISSEMENT 2011

<b>BATIMENTS :</b>		<b>235 900 €</b>
- Bâtiment BRAVIN	200 000 €	
- Mairie : VMC/Fenêtres :	5 500 €	
- Viaduc	16 700 €	
- Mur cimetièrè	13 700 €	
<b>MOBILIER/MATERIEL :</b>		<b>7 000 €</b>
- Débroussailleuse/Petit Matériel ( <i>Estimation</i> ) :	1 100 €	
- Logiciel gestion du courrier	5 000 €	
- Ecole	500 €	
REPORT : Désherbeur Thermique ( <i>fait</i> )	400 €	
<b>RESEAU ELECTRIQUE/INCENDIE :</b>		<b>26 700 €</b>
- Eclairage Eglise/Bourg ( <i>Estimation</i> )	21 000 €	
- Eclairage Viaduc	700 €	
- Borne Incendie Les Ecures	2 500 €	
REPORT : Bornes Incendie Villelot ( <i>pas fait</i> )	2 500 €	
<b>AUTRES/SIGNALISATION :</b>		<b>3 000 €</b>
- Panneaux ( <i>Rte de Naud/Rte Bourg/Rte Bonnavaud</i> ) ( <i>Estimation</i> )	1 000 €	
REPORT : Signalisation ( <i>pas fait</i> )	2 000 €	
<b>OPERATIONS IMMOBILIERES :</b>		<b>3 830 €</b>
REPORT : - Acquisition Terrain ( <i>pas fait</i> )	3 830 €	
<b>TOTAL :</b>		<b>276 430 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

- de reconduire les taux de 2010
- d'accorder une subvention de 150 € à l'Association « Rallye Val de Creuse »

**ADOpte** le Budget Primitif 2011.

<p align="center"><b>ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 &amp; VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011 - EAU -</b></p>
---

**EXPOSE DU MAIRE**

**ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Je vous soumetts, en premier lieu, le Compte Administratif de l'exercice 2010.

Il fait ressortir un excédent global de clôture de 71 374.88 €.

Cet excédent est repris au Budget Primitif 2011.

L'assemblée voudra bien faire savoir si elle adopte le Compte Administratif de l'exercice 2010. Celui-ci est en concordance avec le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur.

.../...

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le Compte Administratif 2010.

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

Le projet du Budget Primitif 2011 s'élève à 203 715 € répartis à raison de 147 105 € pour la section de Fonctionnement et de 56 610 € pour la section d'Investissement.

L'assemblée voudra bien examiner les propositions contenues dans ce projet de Budget Primitif 2011 avant de procéder au vote.

Voir tableaux ci-joints.

**En exploitation :**

- Vente de l'Eau : 67 000 € + Amortissement des Subventions : 8 730 €
- Charges générales : 40 600 € (dont 8 000 € de charges de personnel remboursé à la commune)
- Amortissement des Travaux : 28 300 €
- Résultat de l'exercice : 6 830 €
- Disponible Net : 78 205 €

**En investissement :**

Estimation programmée pour **56 610 €** comprenant :

- Le capital des emprunts : 1 900 €
- Les programmes en cours :
  - ◆ Réhabilitation Captage de Villemôme 15 000 €
- Les programmes nouveaux :
  - ◆ Achèvement des travaux Chibert/Bonnaud 12 000 €
- Reste 6 269 € de disponible

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**ADOPTE** le Budget Primitif 2011.

<b>ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 &amp; VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011 - LOTISSEMENT DES ECURES -</b>
--

**EXPOSE DU MAIRE**

**ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Je vous sou mets, en premier lieu, le Compte Administratif de l'exercice 2010 sur lequel aucune opération n'a été effectuée au cours de l'exercice 2010.

L'assemblée voudra bien faire savoir si elle adopte le Compte Administratif de l'exercice 2010. Celui-ci est en concordance avec le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** que le Compte Administratif 2010.

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

Le projet du Budget Primitif 2011 s'élève à 104 350 € répartis à raison de 52 600 € pour la section de Fonctionnement et de 51 750 € pour la section d'Investissement.

L'assemblée voudra bien examiner les propositions contenues dans ce projet de Budget Primitif 2011 avant de procéder au vote.

Voir tableau ci-joint.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**ADOpte** le Budget Primitif 2011.

**SUIVI DES DOSSIERS**

Néant

**AFFAIRES DIVERSES**

Néant

♦ La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le Dimanche 08 Mai 2011 à 10 heures.

Le Maire,

Les Conseillers,